



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 22/04/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vaccination contre la Covid-19

La liste des professionnels de plus de 55 ans prioritairement éligibles à la vaccination AstraZeneca s'élargit

La liste des professionnels, de plus de 55 ans, prioritairement éligibles à la vaccination avec le vaccin AstraZeneca, dans le cadre du dispositif mis en place le week-end dernier, s'élargit. Sont désormais concernés :

- les personnels enseignants ou non des écoles, collèges et lycées (Atsem, Aesh...)
- les structures d'accueil des jeunes enfants (crèches, assistantes maternelles...)
- les personnels de l'administration pénitentiaire
- les forces de l'ordre (gendarmes et policiers)
- les conducteurs de bus, navette fluviale ;
- les conducteurs et livreurs sur courte distance ;
- les conducteurs routiers ;
- les chauffeurs de taxi et de VTC ;
- les contrôleurs des transports publics ;
- les agents d'entretiens : agents de nettoyage, éboueurs, ramassage et tri des déchets
- les agents de gardiennage et de sécurité
- les salariés et chefs d'entreprises des commerces alimentaires : caissiers, employés de libre service, vendeurs de produits alimentaires dont bouchers, charcutiers, traiteurs, boulangers, pâtisseries
- les salariés des abattoirs et des entreprises de transformation de viande
- les professionnels des pompes funèbres

Le dispositif est désormais ouvert exclusivement sur rendez-vous. L'ouverture de ces nouveaux créneaux réservés sur les plateformes commencera dès ce vendredi 23 avril 2021. Un seul point d'accueil est pour le moment ouvert en Creuse au Centre de vaccination de Guéret (Espace André Lejeune)

Le justificatif demandé sur place pourra être une carte professionnelle OU un bulletin de salaire OU une déclaration sur l'honneur.

Parallèlement, ces professionnels pourront bien entendu aussi continuer à se faire vacciner en ville, grâce à la mobilisation des médecins et des pharmaciens.

Dans un contexte de circulation importante des variants dans notre département, ces possibilités supplémentaires permettront d'intensifier la lutte contre le virus. **À ce jour, le nombre d'injections vaccinales de notre département a dépassé 38 000.**

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Maïmouna DIALLO

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : maimouna.diallo@creuse.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse